



La vie communale
sur le plateau du Cézallier



Le bulletin de **MARCENAT**

Le Mot du Maire

J'ai le plaisir de vous présenter le 12^{ème} bulletin municipal de cette mandature qui me permet avec l'équipe municipale de vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Une mandature va s'achever au cours de cette année 2026, c'est pourquoi :

Je remercie les adjoints et les conseillers qui s'impliquent dans la vie municipale dans une bonne coopération pour mener à bien nos projets. Bien vivre à Marcenat, avec ses atouts, mais aussi ses manques, c'est un vœu cher de votre Conseil Municipal, nous devons tous y contribuer, élus et administrés.

Je tiens à saluer l'engagement des bénévoles des différentes associations qui œuvrent à l'animation d'événements qui ponctuent l'année et créent un peu plus de lien social. Tous ces bénévoles doivent être encouragés, en les rejoignant ou en répondant à leurs invitations. Le Conseil Municipal y contribue, par l'attribution de subventions, de prêts de matériel et des installations communales.

Je tiens à exprimer mes remerciements envers nos employés communaux Patrick, Jean-Pierre, Frédéric, qui veillent au bon entretien de la commune, à notre secrétaire de mairie Claudine, à notre responsable de l'APC-Bibliothèque/médiathèque/Office de tourisme Victoria, ainsi qu'aux personnels de l'école Stéphanie, Léa, Fanny, Grégoire, Sylvie et Nolwenn, pour leur conscience professionnelle à l'enseignement et l'environnement de vos enfants.

Merci à tous pour le bon accueil réservé à toutes les personnes qui ont besoin des services de la mairie.

Douze années avec deux Conseils Municipaux successifs vous m'avez fait confiance à la tête de la commune. Je vous remercie pour cela et j'espère qu'avec tous les projets réalisés, je ne vous ai pas déçue. Même s'il reste encore beaucoup à faire pour les programmes de mes successeurs. Je pense que nous avons tracé une ligne d'objectifs qui est à poursuivre dans plusieurs domaines. La gestion de l'Eau potable, de l'assainissement collectif, la poursuite de la rénovation de nos bâtiments communaux dans le souci de l'esthétique, mais surtout des économies d'énergie et le bien-être des occupants. Nous accueillons un bon nombre de « marcheurs » chaque année en plus de nos utilisateurs et pratiquants locaux, l'entretien des chemins est à poursuivre avec la communauté de communes, les associations de Marcenat et tous les bénévoles qui s'y associent.

L'issue des prochaines élections municipales qui se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026, ne doit pas nous faire oublier ce qui me semble essentiel dans notre attachement à Marcenat, notre environnement et à la qualité de la vie.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année remplies de joie, de santé et de bonheur ; avec une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher. Que 2026 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacun et chacune d'entre vous.

Colette PONCHET-PASSEMARD

Éclairage public : des économies gratifiantes.

Rappelons-nous que la crise sanitaire et la guerre en Ukraine ont engendré des augmentations du prix de l'électricité sans précédent. La Commune a dû faire face à la forte hausse de ses factures. La solution que le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, a été de réduire l'éclairage public pour limiter sa consommation. L'application de cette décision n'était pas simple et demandait à chacun d'entre nous de faire des efforts. La moitié des lampadaires ont été éteints ; et l'alimentation des autres a été coupée entre 23h et 5h du matin. Pour circuler à pied dans les rues de MARCENAT et les villages, la lampe torche est devenue indispensable. On a râlé mais on s'y est fait. Pour le bien de tous, la facture d'électricité de la commune a ainsi évité des hausses vertigineuses.

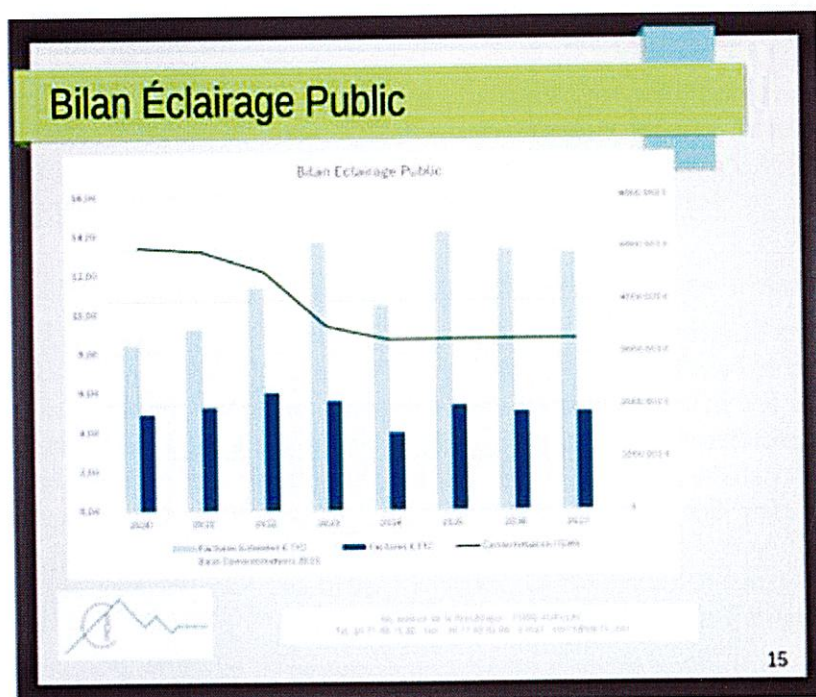
Quelques chiffres pour faire le bilan

La facturation de l'éclairage public en 2023 et 2024 est revenue à une facturation équivalente à 2020 soit avant la crise énergétique.

En prenant l'exemple de 2022, la consommation annuelle était de 52.1 MWh, pour s'établir à 29.9 MWh en 2023 soit une baisse de 22.2 MWh, ce qui a fait passer la facture sur ce poste de 12 689 € TTC à 7 765 € TTC soit une économie nette annuelle de 4 924 € TTC. Sans cet effort important de la collectivité, la facture aurait été aujourd'hui de 13 530 € TTC à minima.

À noter sur ce poste "Éclairage Public", la tendance à venir est une augmentation du kilowatt heure, car aujourd'hui les fournisseurs rapprochent ce profil de consommation à celui d'un bâtiment classique. L'appel de puissance se faisant le soir au moment où l'énergie est la plus chère, puis le matin. Une mutation progressive vers un éclairage à LED serait une solution pour atténuer fortement l'appel de puissance, une maîtrise à terme de la facture tout en maintenant un service de qualité à l'usager.

Pour tout le Cantal



Le schéma ci-contre établit le bilan de l'éclairage public dans le Cantal depuis 2020 au regard des factures et du niveau de la consommation. En bleu claire, sont représentées les factures estimées en € TTC sur la période 2020-2027 dont le montant est calculé à partir du niveau de la consommation d'électricité de 2015. En bleu foncé, ce sont les factures réelles en € TTC sur la même période. La courbe est celle de la consommation passée de 13,5 GWh en 2020 à 8,5 GWh. On voit que la diminution de la consommation a très fortement limité les hausses de factures liées à la crise énergétique.

Source : Syndicat d'énergie du Cantal

Pour les bâtiments gérés par la commune, des efforts ont été faits pour réduire les consommations d'énergie. A ce titre des travaux conséquents mais nécessaires ont été entrepris pour changer notamment le mode de chauffage de l'école ainsi que l'isolation du préau, celle des planchers et le changement de fenêtres dans la garderie et la salle de gymnastique. Des travaux d'isolations du toit des deux anciennes gendarmeries ont également été réalisés ainsi que le remplacement des fenêtres. Pour le bâtiment de la Mairie, qui était une véritable passoire thermique, les huisseries ont été changées après la réfection du toit et de son isolation.

Un audit énergétique a été fait pour l'immeuble de logements sociaux du 17 route du Cézallier pour des travaux à venir

Une Gazelle toute propre pour rejoindre le BONJON

Grâce au Conseil départemental du Cantal et au Fonds « France Nature verte » la commune de Marcenat a lancé des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge du Chaufour qui se déversait dans le cours d'eau de la Gazelle, affluent du BONJON

Depuis la fin des années 50, des tonnes de déchets ont été déversés sur les versants de la Gazelle et se sont ainsi accumulés jusqu'à la mise en place de la collecte des ordures. La végétation les avait en grande partie enfouis. Avec la labélisation du BONJON « Site Rivières Sauvages », la décision a été prise de restaurer les abords de ce ruisseau. Les travaux de terrassement et de traitement des déchets ont ainsi été entrepris pour rendre à la nature ses droits.

Rendez-vous était fixé samedi 20 septembre avec les bénévoles de l'Association Mountain Wilderness venus de toute la France et ceux de Marcenat pour finir le nettoyage du terrain sous la direction de Mathieu LE PAVOUX, technicien GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) Pour cette journée de travail intense, trois équipes se sont constituées pour le ramassage, le transport et le tri des déchets. Il ne faut pas nier la difficulté de la tâche que chacun a accomplie avec soin, conscient de l'enjeu : rendre au BONJON, un environnement débarrassé de toute substance toxique



La remontée des cabas remplis de débris a réservé bien des surprises : objets pêle-mêle plus ou moins identifiables, et en quantités impressionnantes avec d'innombrables morceaux de plastique ! Au fil de la journée, ont été découverts des trophées plus volumineux (coffre-fort, congélateur, voiture entière...). Maintenant, il s'agit de poursuivre cet effort : une deuxième journée citoyenne est prévue au printemps prochain. D'ici là, le site sera mis sous protection pour empêcher les indécents de déposer leurs encombrants : les mauvaises habitudes néfastes au bien commun devront être corrigées, sinon elles seront verbalisées.

Annoncé le 27 août 2022 par le Gouvernement, le Fonds d'Accélération de la Transition Ecologique dans les territoires, aussi appelé fonds vert est effectif depuis début janvier 2023. Face aux crises climatiques, énergétiques et celles de la biodiversité, la protection des espaces et des espèces, comme la maîtrise des ressources et des sols, représentent un enjeu majeur. Le fonds vert, c'est 2 milliards d'euros pour financer les projets locaux et accélérer la transition écologique, en oeuvre dans les territoires.

Et pour la vie quotidienne

Le bien vivre ensemble demande des efforts pour assurer la propreté dans la commune et appliquer les règles de base écocitoyenne.

Trop de déchets sont encore déposés ici ou là dans la nature, ou près des containers de tri, alors que nous avons une déchèterie. Les chiens qui errent dans les rues du bourg ne ramassent pas leurs déjections, les fumeurs pas leurs mégots et les gourmands pas toujours leurs emballages....

De plus, il est nécessaire de rappeler ici comme chaque année que l'entretien des trottoirs, des haies en bordure doit être fait par les riverains aux horaires raisonnables pour les travaux de jardinage et de bricolage...

Le respect du bien-être de ses voisins est aussi un acte de civisme.

Tout cela peut être réglementé mais le savoir vivre ensemble est mieux adapté à notre commune.

La cérémonie du 11 novembre présidée par le sous-préfet

Monsieur le sous-préfet de SAINT FLOUR est venu à Marcenat présider la cérémonie au monument aux morts pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. En grand uniforme, il a prononcé le discours du Ministre des armées, comme cela se doit dans chaque commune de France. On en retiendra la citation très émouvante de Simone WEIL, la philosophe, qui avait rejoint en 1942 les services de la France Libre : elle y exprimait sa vision du patriotisme, et son amour de la Nation. Cette phrase retentit avec vigueur dans le contexte international actuel : « Le sentiment de tendresse poignante pour une chose belle, précieuse, fragile et périssable ».



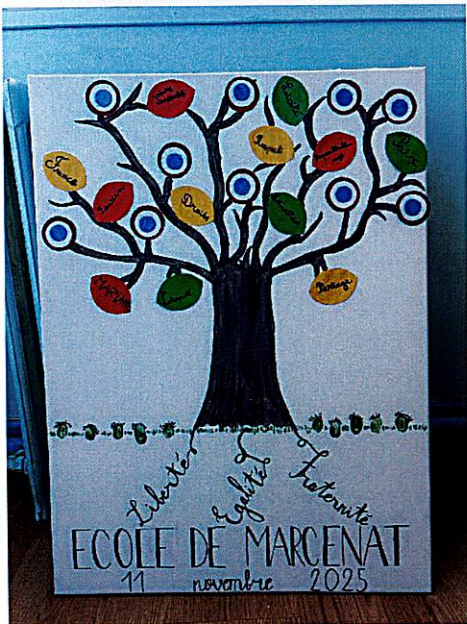
Ces mots sont à rapprocher de ceux du Général de Castelnau qui décrivait ainsi le courage mêlé de peur des combattants de 14-18 : « Leur vie, c'était marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-morts de fatigue, trempés jusqu'aux os, transis de froid ou bien épuisés de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

Pour cette cérémonie, les enfants de l'école ont travaillé sur les valeurs de la République.

ci-dessous, extraits de leur texte :

« En ce jour de mémoire, nous avons planté notre arbre de la République. Ses racines sont la Liberté, l'Egalité et la Fraternité. Ses feuilles portent nos mots, nos espoirs et nos rêves de paix »

« Pour nous la paix, c'est vivre ensemble sans se faire du mal. C'est respecter les autres même quand on n'est pas d'accord.... Pour nous la paix, c'est bien vivre en société. »



Les enfants de l'école remettent leur dessin à M. le sous-préfet



Cette cérémonie fut également un hommage rendu aux anciens combattants de la guerre d'Algérie : A côté de M. le sous-préfet, MM THOMAS, JAVORECK, DALMAS et LEMMET

La vie associative à Marcenat : une dynamique de village

Les associations jouent un rôle irremplaçable dans la vie de notre commune. Leur engagement apporte une véritable dynamique à l'animation du village. Les multiples manifestations qu'elles organisent tout au long de l'année s'inscrivent dans la tradition de convivialité de Marcenat. Elles ouvrent ainsi des espaces de dialogues et d'implication citoyenne. Leur dynamisme contribue à l'image de Marcenat dont chacun de nous est si fier. Elles sont sources de vitalité pour notre territoire tant sur le plan culturel et sportif que pour la protection de l'environnement. Leurs actions méritent d'être valorisées. Les tâches multiples des bénévoles sont récompensées par le bien vivre ensemble, le plaisir de se retrouver pour accomplir une mission d'intérêt général. Il va sans dire que la bonne humeur et la cohésion des équipes doivent être au rendez-vous. Sans elles, la vie associative perdrait beaucoup de son attrait.

Preuve d'une véritable dynamique : la fréquentation aux différentes manifestations marcenataises est acquise, les indicateurs montrent une augmentation constante depuis plusieurs années.

Les festivités de l'été ont démarré avec le festival des « Bruits de la Tête » qui s'est déroulé sur 3 jours. Ce fut l'occasion d'inaugurer le 4 juillet la Maison du Jardinier donnée à la commune par M et Mme RASTOU, propriétaires du château d'AUBIJOUX.



Dans le cadre du programme de restauration « Petit patrimoine » de Hautes Terres Communauté, la commune a choisi ce petit bâtiment, dernier vestige de la magnifique demeure construite en 1840 par Henri et Pauline de Castellane. Le financement des travaux a été assuré en grande majorité par des Fonds européens, HTC et par la participation, beaucoup plus modeste, de l'Association du patrimoine de Marcenat en Cézallier. Cette manifestation a rassemblé près de 300 personnes. Pour cette occasion, le Patrimoine a installé une exposition rappelant le passé illustre du site.

De nombreuses personnalités sont venues entendre le programme aux accents de Jazz de la fanfare CIRCUIT-COURT, parmi lesquels Stéphane SAUTAREL, sénateur du Cantal, Gilles CHABRIER, vice-président du Conseil départemental, Eric JOB, vice-président de Hautes Terres communauté et les artisans qui ont travaillé sur le chantier.

Sur les trois jours de festival, près de 200 personnes ont assisté à chaque concert. Un succès qui grandit et nous encourage à poursuivre une programmation régulière de cette manifestation.



Au cours du piquenique de l'Association du patrimoine de Marcenat, du 3 Août, Madame le Maire a remis à Monsieur RASTOU la médaille de Marcenat pour remercier du don de la Maison du jardinier que son épouse et lui-même ont fait à la commune.

Sur cette photo, les membres du bureau de l'Association du Patrimoine de Marcenat, Christian MOINS, Secrétaire, Pierre CHABANON, Président et Véronique Maigne, Trésorière, entourent Mme PONCHET- PASSEMARD et M RASTOU,



Le concert annuel « Musique en Cézallier » du 9 août a rassemblé près de 150 personnes : L'Association du patrimoine avait invité des musiciens de prestige, Alain MEUNIER au violoncelle et Anne LE BOZEC au piano. Le prix des places de cette manifestation organisée depuis 4 ans participe au financement des actions qu'elle mène en faveur de la protection du patrimoine rural



Le 15 août est le point d'orgue de l'été. Pour les 30 ans de la Foulée du Cézallier, plus de 2000 personnes sont venus à Marcenat. 500 coureurs étaient inscrits aux différents trails de la Foulée du Cézallier, 150 marcheurs ont participé aux deux randonnées de March'Nat. La course des enfants comptait exactement 76 participants. Les visiteurs ont pu déambuler dans les rues de Marcenat et visiter les stands des 80 exposants du Vide grenier que l'Association du patrimoine organise chaque année.



Pour le marché de pays du 14 août, les jeunes du Comité des fêtes ont réservé bien des surprises : de jolis objets artisanaux étaient présentés. On pouvait y faire des cadeaux de naissances, découvrir des poteries de qualité, choisir un bon Cantal, et même rester diner (plus de 200 repas ont été servis).





Dimanche 14 septembre, la traditionnelle randonnée annuelle de March'Nat a rassemblé une vingtaine de marcheurs : deux circuits, l'un de 16 km, l'autre de 10 km, étaient proposés. Pour le déjeuner, un pique-nique très sympathique était prévu à Rochemont.



Dimanche 16 novembre, Les participants sont venus nombreux jouer au Quin de l'école organisé par l'Association des parents d'élèves.



Pour les journées du téléthon, 5 et 6 décembre, March'nat était aux commandes : pâtisserie sucrée et salée, gaufres et vin chaud étaient en vente au bénéfice du Téléthon. Cette année, une innovation était mise en place avec la participation de concourir à un défi sportif qui consistait à faire le tour du POINTOU en courant ou en marchant : l'inscription était versée au Téléthon. 1600€ en tout ont été récoltés.

Le 29 novembre, le Comité des Fêtes a organisé le marché de Noël. Par un jour bien gris, avec un brouillard bien épais comme peuvent en réserver les derniers jours de l'année, une fête dans la salle polyvalente était forcément la bienvenue. Avec du vin chaud, des gaufres et des plateaux apéritifs à déguster, chacun venait faire ses emplettes. Les stands variés proposaient décorations de Noël, cartes postales, affiches décoratives, whisky du Cézallier, du miel et des confitures, des petits vins du Val de Loire. Le stand des pompiers proposait polos et sac à dos.



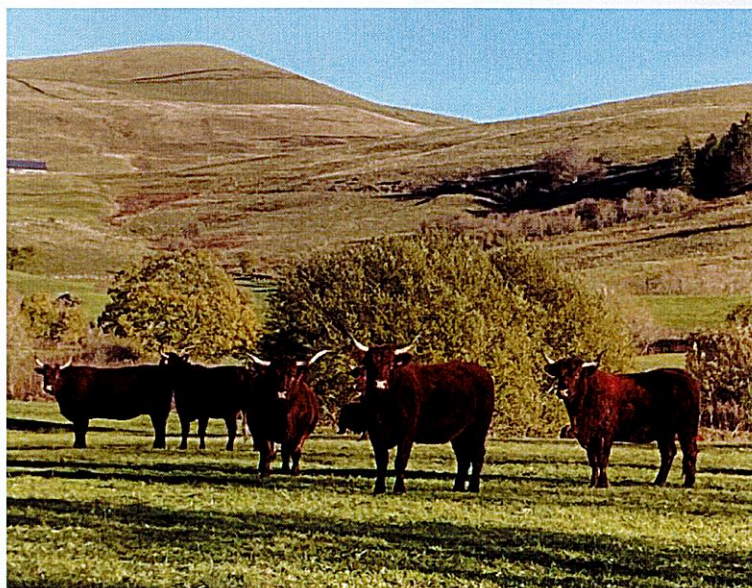
La soirée était clôturée par le tirage de la tombola organisée par Familles rurales.



La fête du Saint Nectaire à Marcenat le 26 juillet 2026

La commune de Marcenat accueillera le 25^{ème} concours officiel de l'AOP du Saint Nectaire. Ce concours annuel rassemble plus d'une centaine de producteurs et affineurs et attire de nombreux visiteurs.

L'aire géographique du Saint-Nectaire est située autour du massif du Sancy à une altitude oscillant entre 700 et 1500 m. À cheval sur les départements du Puy-de-Dôme et du Cantal, cette aire d'appellation est l'une des plus petites d'Europe avec seulement 1800 km² de surface, couvrant 69 communes. Elle est répartie sur 4 entités paysagères constitutives du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne : les Monts Dômes, les Monts Dorés, l'Artense et le Cézallier.



Le Concours officiel est organisé par l'Interprofession Saint-Nectaire. Il est la référence pour l'ensemble des acteurs de la filière. Un jury expérimenté et formé évalue tous les critères référencés pour départager les fromages en lice dans chacune des 3 catégories : production fermière, production laitière et affineurs.

Près de 130 fromages sont présentés au jury de ce concours annuel, qui pour départager analysera : forme et croûtage, texture de la pâte et goût du fromage. En fin de journée l'interprofession annonce le palmarès.

Chaque année, une commune située sur la zone d'appellation du Saint Nectaire est sélectionnée pour accueillir cet événement dans ses installations. Le 26 juillet 2026, ce sera au tour de Marcenat.

Pour accompagner cette manifestation professionnelle d'envergure, la commune a confié à l'Association Sportive du Cézallier (ASC) la charge d'organiser le programme des animations de la journée. L'ASC bénéficie dès à présent du soutien de toutes les autres associations de Marcenat et de l'ensemble des producteurs de la commune et des environs. En effet, pour la réalisation de cette manifestation, il faudra compter sur la mobilisation d'un grand nombre de bénévoles puisque sont attendus ce jour-là entre 4000 à 5000 visiteurs.

Les animations prévues pour cette journée ont l'objectif d'attirer un large public et valoriser les produits locaux grâce à un marché de pays. Un programme mettant l'accent sur la tradition conviviale du Cézallier a été élaboré pour séduire petits et grands, où seront inscrits un comice agricole, un atelier de fabrication du Saint Nectaire, une exposition de vieilles voitures et voitures de prestige, une randonnée "gourmande" accompagnée d'une conteuse, une démonstration de dressage de chiens de berger et des jeux pour enfants. Le concours lui-même se déroulera dans le préau de l'école. Le repas pour plus de 1000 personnes est prévu dans le hangar de l'établissement DALMAS. Les places des Granges et Castellane accueilleront les différentes animations de la journée ainsi qu'une exposition photos. Le Comice agricole de race bovine se tiendra dans le Clos VIGIER.

CONTACTEZ
NOUS :

✉ marcenat.mairie@wanadoo.fr 🌐 www.marcenat15.fr

📍 3 place de la Mairie,
15190 Marcenat

☎ 04 71 78 82 53